

A Monsieur le chef de Division  
et ses adjoints  
ASN division d'Orléans  
6, rue Charles de Coulomb  
45077 Orléans Cedex 2

Messieurs,

Vous aviez accepté, en février dernier, de recevoir une délégation des organisations de la région Centre-Val de Loire pour la sortie du nucléaire. L'objet de cette rencontre était un dysfonctionnement du réacteur 2 de Dampierre en Burly ainsi que l'autorisation de redémarrage du réacteur 3, en dépit de malfaçons affectant l'acier des générateurs de vapeur dudit réacteur.

Nous revenons aujourd'hui vers vous toujours à propos de ces aciers forgés par Creusot Loire. D'après le rapport ASN sur les irrégularités il en apparaît à Dampierre 3 mais aussi à Dampierre 1 et 4, à St Laurent B1 et B2 et à Chinon B1 et B3.

De plus, si l'on en croit les informations divulguées récemment par les médias, l'ASN s'apprêterait à homologuer, c'est à dire à déclarer apte au fonctionnement, la cuve de l'EPR de Flamanville malgré les défauts graves présents au niveau du couvercle et du fond de cuve.

La trop grande concentration de carbone dans ces aciers, vous nous l'avez expliqué, peut conduire à des ruptures et, en conséquence, à un accident nucléaire majeur. C'est vrai pour les réacteurs -pour lesquels vous avez préconisé des « mesures compensatoires », c'est a fortiori vrai pour l'EPR.

Nous n'ignorons pas qu'autour de cette question de sûreté se nouent des problématiques économiques. AREVA est au bord de la faillite, EDF (financé à 80% par l'Etat) qui se trouve déjà dans une situation financière plus que préoccupante, doit racheter AREVA NP pour plusieurs milliards d'euros. Bruxelles a donné son feu vert, sous deux conditions suspensives, l'une d'elle étant « *la conclusion favorable de l'inspection de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) sur la cuve de la centrale de Flamanville* »

Nous affirmons que les conséquences - pas seulement économiques - d'un accident seraient, elles, incommensurables.

Nous savons que les 26 et 27 juin prochain aura lieu à Paris la réunion du groupe permanent d'experts de l'ASN à ce sujet, puis le 5 juillet la réunion de dialogue technique sur l'EPR réunissant l'ASN, l'IRSN, l'ANCCLI et la CLI de Flamanville.

Les citoyens signataires et ceux qui se sont rassemblés ce jour afin de vous remettre ce courrier comptent sur vous - à ce stade du processus d'homologation,- afin que la sécurité des populations prime sur les aspects économiques du problème. Nous vous prions donc de porter nos inquiétudes au niveau national.

Orléans, le 23 juin 2017

Les organisations signataires :

Pour le Loiret : Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisaye, ACIRAD Centre, Réseau Fukussenheim

Pour les départements voisins :

ACEVE (Association pour la Cohérence Environnementale en Vienne), CSDN 79, SDN 41, SDN 49, SDN 72, SDN Touraine, SDN Pays Nantais.